

# Genève

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1974)**

Heft 289

PDF erstellt am: **26.05.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## La fin d'un territoire autonome

Un scénario en plusieurs épisodes, mais dont l'épilogue est d'ores et déjà écrit: la Maison des jeunes de Saint-Gervais a cessé d'être un territoire autonome. Les deux étapes principales de la « normalisation »: la fermeture de la maison pendant l'été, puis la dissolution du collectif d'animation (les usagers en « pool ») par le conseil de fondation (des notables responsables en dernière instance). Ce ne sont pas les usagers qui pourront faire échec à un processus qui apparaît inéluctable: jusqu'à la « fête sauvage » prévue qui n'aura pas lieu, les autorités ayant changé les serrures du bâtiment...

Pas de suspense donc dans cette affaire, mais une valeur exemplaire à bien des égards, une valeur exemplaire qui échappe en grande partie aux Genevois qui deviennent mal les tenants et aboutissants du conflit — car conflit il y a — à travers les comptes rendus ambigus de la presse officielle et les déclarations lyriques des habitués de la maison en question.

### La première des maisons de jeunes

Saisir le contexte, c'est remonter plus avant dans le temps. Première en date des maisons de jeunes, la maison de Saint-Gervais (qui dresse ses cinq étages, dont un théâtre, au centre de Genève, près de la gare) a toujours eu des difficultés à trouver un véritable enracinement. Destinée à accueillir les adolescents et les jeunes de l'ensemble de la ville, elle ne devait donc pas avoir, en principe, de public spécifique, à l'opposé des maisons de quartier.

L'épopée du centre autonome et les échauffourées de 1971 l'avait laissée exangue et, en 1972, le conseil de fondation avait été tout heureux de pouvoir en remettre la gestion à un collectif d'animation dont la rémunération médiocre était

compensée par une formidable foi en la tâche à accomplir.

Suivant sa pente naturelle, le collectif allait peu à peu drainer les jeunes et les activités qui ne trouvaient de place nulle part ailleurs: groupe d'extrême-gauche, jeunes marginaux sans lieu de rencontre depuis la fermeture du Café du commerce, concerts pop, théâtre et ciné-clubs expérimentaux, groupes culturels d'immigrés; c'est à la maison des jeunes que se sont parfois réunis les comités de soldats.

### Coup de force inéluctable

On imagine que cette population et ces manifestations plus ou moins régulières ne devaient pas enchanter un conseil de fondation — seul responsable en définitive devant les autorités municipales — formé pour l'essentiel de personnes recrutées en fonction de leur couleur politique (présidence: M. Cottier, un hôtelier chrétien-social). Toutes les conditions étaient donc réunies, après une série de tensions et une accumulation d'incompréhension mutuelle, pour un coup de force: aujourd'hui, toutes les activités doivent recevoir l'approbation du conseil de fondation ou de son bailli, le secrétaire général de la maison.

Bien sûr, on ne peut nier que les ombres au tableau existaient: tout n'était pas parfait dans la gestion, et l'on doit particulièrement regretter que la maison n'ait pas pu, ou pas voulu, s'ouvrir à une « clientèle » plus large. Mais le bilan reste positif si l'on songe à la floraison spontanée des activités diverses, prises en charge sur place, et rendues possibles par le climat entretenu par les intéressés, activités dont la disparition serait un échec grave.

Au-delà des péripéties de la maison des jeunes de Saint-Gervais, il convient de se demander si l'organisation actuelle de l'animation de l'ensemble des maisons de jeunes correspond aux besoins, ou à ce que l'on sait de ceux-ci. Peut-on continuer à « mettre dans le même sac » clubs de jeunes,

cours divers, expériences d'avant-garde et animation politique? Éviter que les autorités passent leur temps à reprendre en main des animateurs des maisons qui leur échappent par leurs recherches d'avant-garde ou leur politisation, ne serait-ce pas distinguer animation officielle et animation « spontanée »? Dans le cadre de la première serait assurée la continuité des clubs de jeunes et des cours grâce à des animateurs rémunérés; la seconde culminerait en une expression culturelle et politique totalement autonome sous la responsabilité des intéressés et des groupements de quartiers, par exemple (la commune fournirait à les locaux de rencontre, de réunion, de spectacle, l'infrastructure, le matériel de secrétariat — on sait l'importance des journaux multicotiés, des tracts — et l'animation serait volontaire et bénévole).

### Une orientation à réétudier

Tant qu'une telle orientation ne sera pas étudiée, tant que la possibilité de s'exprimer, de se réunir, ne sera pas garantie à des jeunes et à des moins jeunes qui ne se sentent pas à l'aise dans les schémas officiels, politiques ou commerciaux, la main-mise des autorités sur la maison de Saint-Gervais est inacceptable et dangereuse.

## BAROMÈTRE

### Une maison socialiste à Sion

Pour trouver des recettes nouvelles pour le Parti socialiste valaisan et pour lui donner des locaux adéquats un immeuble a été acquis à la rue de Conthey à Sion. De nombreux membres ont participé à cette acquisition en souscrivant des parts de 1000 francs. Pour l'ameublement du bâtiment, des obligations de 200 francs sont émises. L'imagination est indiscutablement un indice de militantisme.